



Critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

AVIS DU Comité Technique du 30/06/2015
Résultats professionnels et réalisation des objectifs
Fiabilité et qualité du travail effectué
Sens de l'organisation, de la rigueur et de la méthode
Respect des délais
Assiduité et ponctualité
Capacité à identifier et à hiérarchiser
Compétences professionnelles et techniques
Qualité d'expression écrite et orale
Esprit d'initiative
Réactivité et adaptabilité
Autonomie
Qualités relationnelles
Sens de l'écoute
Capacité à travailler en équipe
Sens de la communication
Capacité d'encadrement ou d'expertise
Aptitudes à la conduite de réunions
Aptitudes à déléguer et à contrôler
Communication (dialogue, écoute, information)
Capacité à la prise de décision
Contribution à l'activité du service
Sens des responsabilités
Aptitudes à faire des propositions (aide à la décision et initiative)
Curiosité professionnelle
Sens du service public et conscience professionnelle